

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du mardi 29 mars 2016

1 – ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 2 février 2016 et du procès-verbal du conseil d'administration extraordinaire du 21 mars 2016
2. Election du vice-président du conseil d'administration – point reporté
3. Election des autres vices- présidents- point reporté
4. Compte financier 2015 – certification des comptes –affectation du résultat
5. Attribution d'une subvention à l'amicale des personnels
6. Renouvellement des commissions issues du conseil d'administration- point reporté
 - Commission permanente de la modernisation des moyens
 - Commission permanente des statuts et règlements
 - Comité électoral consultatif
7. Révision des statuts de l'UFR Sciences et techniques
8. Questions diverses

2- RELEVÉ DE DÉCISIONS

1. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 2 février 2016

Le conseil d'administration approuve, à la majorité des membres présents et représentés (pour 25 / contre 0 / abstention 2), le procès-verbal du conseil d'administration du 2 février 2016.

2. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du 21 mars 2016

Le conseil d'administration approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés (pour 27 / contre 0 / abstention 0), le procès-verbal du conseil d'administration du 21 mars 2016.

3. Approbation du compte financier 2015

Le conseil d'administration approuve, à la majorité des membres présents et représentés (pour 25 / contre 0 / abstention 2), le compte financier 2015.

4. Affectation du résultat 2015

Le conseil d'administration approuve, à la majorité des membres présents et représentés (pour 25 / contre 0 / abstention 2), l'affectation du résultat 2015.

5. Attribution d'une subvention à l'amicale des personnels

Le conseil d'administration approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés (pour 27 / contre 0 / abstention 0), le versement d'une subvention annuelle de 70 000€ à l'amicale des personnels.

6. Révision des statuts de l'UFR Sciences et techniques

Le conseil d'administration approuve, à la majorité des membres présents et représentés (pour 25 / contre 0 / abstention 2), la révision des statuts de l'UFR Sciences et techniques.

Le compte rendu de la séance du mardi 29 mars 2016 sera mis en ligne sur le site internet de l'université à compter de sa validation par la réunion du conseil du 12 avril 2016.